

République Française  
Département de l'Aude

## Commune de VINASSAN

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 avril à 18h30, le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	20

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, AYMAR Patrick, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, FOURGOUS Anne-Marie, GARCIA Gérard, IMBERNON Marie, KOPEC Valérie, LAMBOURSAIN Séverine, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, RESSEGUIER Nadine, SENEGAS Michel.

Date remise convocation et affichage
02/04/2024

Procurations :

GRANAL Gilles à FUERTES Victor.  
MITAINE Katia à RESSEGUIER Nadine.  
OURNAC Jean- Louis à ALDEBERT Didier.

Vote		
Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Secrétaire de séance :

MATUTANO Céline.

#### **N° 2024-007 Compte Administratif 2023 Budget communal.**

Le Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Trésorier,
- Le Maire présente les résultats du CA 2023 du budget général qui sont les suivants :

#### **Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement 2023 :	1 890 227.36 €
Recettes de fonctionnement 2023 :	2 351 310.59 €
Résultat de l'exercice :	+ 461 083.23 €
Résultat antérieur :	+ 850 206.67 €
Résultat de clôture 2023 :	+ 1 311 289.90 €

#### **Section d'investissement**

Dépenses d'investissement 2023 :	1 954 474.88 €
Recettes d'investissement 2023 :	721 515.42 €
Résultat de l'exercice :	- 1 232 959.46 €
Résultat antérieur :	+ 392 704.44 €
Résultat de clôture 2023 :	- 840 255.02 €

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire se retire de la séance. Monsieur FRATICOLA Gérard est désigné Président de Séance.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé sous la présidence de Gérard FRATICOLA  
Le Conseil Municipal,

- **VOTE** le CA 2023 du Budget Communal.
  
- **DIT** que l'excédent net de clôture de l'exercice 2023 est de :
  - Section de fonctionnement : + 1 311 289.90 €
  - Section d'investissement : - 840 255.02 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures Au registre sont les signatures

Le Maire,  
**Didier ALDEBERT**

